

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18388 - 71ÈME ANNÉE

Que reste-t-il aux Réunionnais ?



L'énergie est un des nombreux secteurs dont le contrôle échappe aux Réunionnais.

Le gouvernement se prépare à décider d'ici trois mois de l'avenir de La Réunion pour les 25 prochaines années. C'est le projet de loi d'orientation découlant des propositions du rapport sur l'égalité réelle. Toutes les mesures qu'il contient ne remettent pas en cause un système néocolonial en place à La Réunion, qui finit par dépouiller les Réunionnais du contrôle de leur économie. La vente d'Edéna à un groupe mauricien en est le dernier exemple.



Edéna a été vendue au groupe Phoenix.

Le 19 mars dernier, le Parti communiste réunionnais a présenté un livret intitulé « Un nouveau rassemblement pour une nouvelle politique. Mettre fin au néocolonialisme ». Le PCR constate que la loi d'égalité du 19 mars 1946 n'a pas donné l'égalité promise dès le 1er janvier 1947. Cette égalité selon le délai prévu aurait dû permettre ensuite de passer à l'étape du développement. Cela aurait permis de construire dans notre île une économie bien différente, avec comme objectif la réponse aux demandes des Réunionnais, et pas d'une lointaine métropole. Au lieu de cela, les 70 dernières années ont vu l'installation dans l'île

d'un système néocolonial, indique le PCR. Cette analyse indique que les intérêts des entreprises françaises qui bénéficiaient de la colonisation ont été préservés dans le nouveau système. L'arrivée des transferts publics a en effet largement profité aux importations de produits fabriqués en Europe. Pendant ce temps, le chômage est arrivé et il atteint des proportions intolérables.

Dans son analyse, le PCR note que le système néocolonial se caractérise par une prise de contrôle de l'économie réunionnaise par des intérêts extérieurs. Ces derniers ont la propriété de secteurs stratégiques : énergie, transport, grandes entreprises du BTP notamment. En 2011, c'est l'industrie sucrière qui est passée sous pavillon français, avec l'achat du groupe Quartier Français par Tereos, une coopérative de planteurs de betteraves.

Aujourd'hui, c'est au tour d'Edéna d'être vendue à Phoenix, un groupe mauricien. Que va-t-il rester aux Réunionnais ?

Au cours des trois prochains mois, le gouvernement compte décider de l'avenir de La Réunion pour les 25 prochaines années, sur la base des propositions du rapport sur l'égalité

réelle présenté par Victorin Lurel. Les recommandations ne remettent pas en cause cette prise de contrôle de l'économie réunionnaise par des intérêts extérieurs. Elle est pourtant très inquiétante, car elle met l'emploi des Réunionnais à la merci de décisions prises à des milliers de kilomètres d'ici. La fermeture de la SIB par le groupe Colgate est là pour le rappeler. Au lieu de fabriquer du dentifrice à La Réunion pour le vendre ici, Colgate estime plus rentable de le faire venir d'un autre continent.

Or dans les années à venir, La Réunion sera intégrée à une zone de libre-échange de plus de 600 millions d'habitants comprenant les pays d'Afrique orientale et les îles de notre région. Cela amènera les produits réunionnais à entrer en concurrence directe avec ceux venant de nos voisins. Dans ce contexte, La Réunion a un coût de production plus élevé. Que feront les groupes qui ont pris le contrôle de l'économie réunionnaise ? Ceux qui gèrent la grande distribution se tourneront-ils encore vers les producteurs réunionnais ?

M.M.



Les Réunionnais ne dirigent plus leur industrie sucrière.

Édito

Le niveau de la mer montera encore plus vite que prévu

Deux chercheurs ont publié une étude dans la revue Nature. Ce travail s'intéresse à la montée du niveau des océans à cause du réchauffement climatique. Elle tient compte de la fonte des glaces de l'Antarctique. Au lieu du mètre prévu par le GIEC, cette étude annonce une augmentation de 2 mètres du niveau de la mer pour les prochaines décennies, et de 15 mètres pour les prochains siècles.

« DeConto et Pollard proposent ici un des modèles les plus sophistiqués qui représente l'écoulement de l'Antarctique dans son ensemble, a indiqué au Monde Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue et coprésidente du groupe 1 au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Jusqu'ici, on ne pouvait pas prendre en compte l'Antarctique dans les prévisions de la montée des eaux. »

Cette étude se base sur des épisodes durant lesquels la Terre connaissait une fonte des glaces situées aux pôles. Le premier remonte à trois millions d'années, quand le niveau de la mer était 10 à 30 mètres plus élevé qu'aujourd'hui, et le second à la dernière période interglaciaire, il y a 130 000 à 115 000 ans. À ce moment, l'océan était 6 à 9 mètres plus élevé qu'aujourd'hui.

Si la pollution de l'atmosphère continue au rythme actuel, alors à elle seule la fonte d'une partie des glaces de l'Antarctique sera responsable d'une hausse de 1 mètre du niveau de la mer d'ici 2100, et de plus de 15 mètres d'ici à 2500.

« Cette nouvelle modélisation revoit fortement à la hausse les prévisions du cinquième rapport

du GIEC. Celles-ci prenaient en compte la fonte et l'écoulement du Groenland, la dilatation des océans et la fonte des glaciers de montagne », indique « Le Monde ». « Mais le GIEC n'avait pas pu tenir compte de l'effondrement de la calotte glaciaire au moment de son rapport, car les études manquaient », explique Catherine Ritz, chercheuse au laboratoire de glaciologie de Grenoble qui avait établi un modèle similaire en novembre 2015. « Cependant, ajoute-t-elle, le groupe avait déjà reconnu que l'Antarctique constituait un des plus grands risques. »

Sur la base de ces calculs, les prévisions les plus pessimistes du GIEC seraient donc doublées, avec la perspective d'une hausse du niveau des océans de 2 mètres d'ici la fin du siècle.

« Cela serait catastrophique pour les côtes et certains archipels qui seront rayés de la carte, alerte Valérie Masson-Delmotte. Mais aussi pour la ville de New York, par exemple, qui a basé son plan de construction sur une hausse du niveau des mers de plus de 1,40 mètre en pensant avoir une marge d'erreur. Ces nouveaux résultats montrent qu'en cas d'échec des accords de Paris, cette ville sera partiellement inondée. »

Cet avertissement concerne aussi La Réunion, il remet en cause les projets de ville nouvelle au bord de la mer dans l'Ouest, ou de port dans l'Est.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un fleuron de l'industrie réunionnaise n'est plus réunionnais

Edéna passe sous contrôle mauricien

L'achat d'Edéna par Phoenix Beverages est une nouvelle illustration de la prise de contrôle de l'économie réunionnaise par des groupes extérieurs, facilitée par une classe politique qui laisse faire.

Edéna a souvent été présentée comme un exemple à suivre dans l'économie réunionnaise, une réussite. Un chiffre d'affaires de 17 millions d'euros grâce au travail d'une soixantaine d'employés permettent à Edéna d'être un acteur important de l'agro-alimentaire.

Comme le souligne le document présenté par le PCR le 19 mars dernier, l'installation depuis 70 ans à La Réunion d'un système néocolonial a entraîné la perte de contrôle progressive de l'économie du pays par des groupes extérieurs. La vente d'Edéna au groupe Phoenix est un exemple concret de cette analyse.

Elle a été confirmée un communiqué diffusé hier à l'occasion de la finalisation de la transaction entre le ven-

deur, le groupe Marbour, et l'acheteur, Phoenix Beverages.

Cette fois, c'est une société qui exploite l'eau venant de deux sources appartenant à la mairie du Port qui est vendue à Phoenix.

La matière première appartient donc à des Réunionnais, les citoyens de la commune du Port. Elle sera exploitée par un groupe mauricien qui fixera donc les orientations et encaissera les bénéfices.

Quand les communistes dirigeaient la mairie du Port, la commune était très attentive à l'avenir de la société Edéna. Il est clair qu'elle aurait donc cherché à mobiliser pour éviter que les richesses produites par l'eau qui lui appartient ne passe dans les mains d'intérêts extérieurs. Mais le parti de Bello, actuellement à la tête

de la mairie, ne semble pas partager la même préoccupation. Lors de sa dernière intervention à l'Assemblée, la députée du MPLR a demandé que l'État donne plus de moyens au commissariat du Port. Sans doute aurait-elle été plus avisée de consacrer ce précieux temps de parole à un autre sujet que le financement de la répression. Elle aurait pu dénoncer à la tribune de l'Assemblée ceux qui ont vendu Edéna à Phoenix et appeler à un rassemblement pour proposer une alternative. Car désormais, c'est une entreprise mauricienne qui décidera de l'avenir d'Edéna.

Sauvetage de 16 naufragés du navire taïwanais JORDAN No.5

Le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage de La Réunion (CROSS Réunion) a coordonné un important dispositif pour localiser et retrouver les naufragés du palangrier taïwanais JORDAN No.5 à la suite d'un incendie à son bord le 31 mars 2016 vers 08h00.

Le navire de pêche JORDAN No5 qui avait appareillé de Port Louis (Maurice) avec 16 membres d'équipage pour se rendre sur ses lieux de pêche situés en eaux internationales au sud de La Réunion a émis un signal de détresse hier matin. Au moment de l'alerte, le navire de pêche était situé à environ 240 milles nautiques (440 km) dans le sud/sud-est de La Réunion.

Le CROSS Réunion a dérotté plu-

sieurs navires de commerce et de pêche, en relation avec le MRCC* Taipei et le MRCC* Maurice afin de porter assistance au navire de pêche taïwanais. Conjointement, un avion Dornier de la garde côtière de Maurice a décollé hier après-midi afin d'effectuer des recherches aériennes sur la zone du naufrage.

Sept naufragés situés dans un radeau de sauvetage et deux hommes à la mer ont été pris en charge par l'équipage du pétrolier CAPTAIN JOHN et sept autres naufragés ont

été récupérés par le navire LYRIC SUN, pavillon Bahamas. D'après les premiers éléments reçus, les 16 marins sont tous sains et saufs et leur état de santé semble satisfaisant. Le navire CAPTAIN JOHN fait route vers l'île Maurice pour y débarquer les neuf rescapés et le navire LYRIC SUN poursuit sa route vers l'Asie où les naufragés seront pris en charge par les autorités à leur arrivée à Singapour.

Les records de chaleur continuent de tomber

L'urgence de signer l'Accord de Paris en avril

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué la déclaration conjointe par les Présidents de la Chine et des États-Unis, jeudi 31 mars, annonçant leur intention de signer l'accord de Paris sur le changement climatique lors de la cérémonie qui aura lieu à cet effet au siège de l'Organisation, le 22 avril prochain, à New York.



L'accord a été adopté à la COP21 à Paris.

Dans une déclaration de presse rendue publique jeudi soir par son porte-parole, M. Ban s'est en outre félicité de l'annonce par les deux chefs d'Etat de leur intention de prendre des mesures dans leurs pays respectifs pour ratifier l'accord dès que possible cette année.

Il a exhorté les autres pays à faire de même afin que l'Accord de Paris sur le climat, conclu par les dirigeants mondiaux en décembre dernier, puisse entrer en vigueur le plus tôt possible.

Le Secrétaire général s'est également dit encouragé par l'engagement des deux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre au monde à travailler de concert pour obtenir des résultats positifs en 2016 et réduire les émissions dans le cadre du Protocole de Montréal, de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale et du prochain Sommet du G-20 à Hangzhou, en Chine.

La cérémonie de signature de l'Accord de Paris, le 22 avril prochain, mettra à profit le fort élan politique donné par les Etats dans la capitale française en faveur d'une action mondiale urgente contre le change-

ment climatique.

Un tel engagement, a précisé, M. Ban, est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable et un avenir plus prospère, équitable et habitable pour tous.

Sécheresse et cyclones

L'actualité rappelle en effet l'urgence d'agir.

Les changements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre observés en 2015 et depuis le début de l'année 2016 sont sans précédent, a indiqué un nouveau rapport de l'Organisation météorologique mondiale des Nations Unies (OMM), publié la semaine.

« L'année 2015 restera dans les annales en raison des records de température qui ont été pulvérisés, de l'intensité des vagues de chaleur, du caractère exceptionnel des pluies, des ravages causés par la sécheresse et du profil inhabituel de l'activité cyclonique tropicale », a déclaré l'OMM dans un communi-

qué de presse annonçant la sortie du rapport. « Or les records continuent de tomber depuis le début de l'année 2016 », a ajouté l'agence.

La 'Déclaration de l'OMM sur l'état du climat' est un rapport réalisé chaque année par l'agence afin d'offrir un état des lieux du système climatique mondial, concernant notamment les conditions atmosphériques et océaniques, le phénomène El Niño, les concentrations de gaz à effet de serre, les extrêmes régionaux, les cyclones tropicaux et la déperdition d'ozone.

« L'avenir est à nos portes »

« L'avenir est à nos portes », a précisément déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, à propos des données présentées dans le rapport. « Le rythme inquiétant des changements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre que nous observons à l'heure actuelle est sans précédent depuis le début des relevés ».

Selon l'étude de l'OMM, la température moyenne à la surface du globe, supérieure d'environ 0,76 °C à la normale de la période 1961-1990 en raison d'un épisode El Niño intense et du réchauffement global d'origine anthropique, a « battu de loin » tous les records en 2015.

« Le message envoyé par notre planète aux dirigeants est fort : il faut signer l'Accord de Paris sur les changements climatiques, l'appliquer et réduire sans plus tarder les émissions de gaz à effet de serre, avant de dépasser le point de non-retour », a déclaré M. Taalas, en référence notamment à la future cérémonie de signature de l'accord climatique conclu à Paris en décembre dernier, qui aura lieu au siège de l'ONU, le 22 avril 2016.

Oté

Oté kréol ! Pa bézoin nou la pèr, lèv la tète, rogard lo syèl !

Si mi di azot mon pti pé d'san i boui kan mi oi épi kan mi antan sak gouvèrnman l'aprè fé é mi domann amoin bien pou kosa li fé sa, é mi dmann amoin kosa li vé fé avèk nou. Si sé in zé, kèl zé ? Si sé in provokasyon, pou kosa li provok anou konmsa ? Moin lé sir é sèrtin in pé l'aprè domandé kèl kalité moush la pik amoin... Mé sa la pa in moush ditou é zot va oir sa par in sèl l'égzanp.

I paré dann lo prozè d'loi dsi « l'égalité réèl » nana trèz z'artik é lo dézyèm i parl dsi la rèsponsabilité réjyonnal. Pou zot nana lo réjyon « Pasifik » épi lo réjyon « antiye » mé na poin in réjyon l'oséan indien. Donk pou lé z'ot nana in rèsponsabilité réjyonnal é pou nou non. Pou kosa d'aprè zot : pars bann z'antiy nana gran-gran péi dann z'ot z'alantour-konm L'Amérik, lo Brézil épi d'ot ankor !, pou bannzil Pasifik osi-konm l'Ostrali, la nouvèl zéland épi d'ot - mé nou non.

Tout bann péi nout l'antouraj kilot lé déshiré, la mizèr l'aprè fatig azot donk lé pa nésèsèr fé in kopérasyon avèk zot. M'a dir azot in pé la tyé kouyon pou prann la plas pars l'Inn lé pa loinn nou, La Chine galman, l'Iran lé pa loinn non pli donk si i fé la kopérasyon avèk péi rish bin sa i mank pa dann no z'alantour. Myé ksa nana bann péi lé promètèr d'in gran dévlopman konm Madégaskar, l'afrik-di-sid, Lo mozanbik épi d'ot péi ankor. Donk in bon kopérasyon par nou é pou nou sa lé bon pou nou.

Alor ni doi kontant anou avèk La frans, l'erop, é dann nout z'alantour na poin arien pou fé. Mèm Sarkozy l'avé in projé dévlopman andojène pou nou é oila ké bann sosyalis i ta k nout baro, i karsèr anou épi i donn anou l'ord fermé... Mon bann dalon sa sé pa in n'afèr k'i doi fé avèk nou sa ! Konm di lo poèt monsègnèr Aubry : « Oté kréol pa bézoin la pèr, lèv la tète, rogard lo syèl ! ». Konmsa nou va marsh dann la limyèr é dann la diréksyon la limyèr, k'i vé ou k'i vé pa nou va marshé pars sé nout déstin.

Justin

« Poilon la di : marmite lé noir ! » - In kozman po la rout

Biensir sa lété dann tan inn konm l'ot té i pass dsi fé d'boi, l'èr-la inn konm l'ot té i noirsi z'ot fonnman. Koméla i ariv ankor kan lo gaz lé mal réglé... Moin la di sa téi ariv lé dé. Alé oir na inn solman i kritik l'ot. Konm dann kozman : « Torti i oi pa son ké ! », é li pé ri sèt son kamarad pars li trouv sa ridikil, vèy pa. Donk kosa sa i vé dir ? I vé dir, ou i oi défo lé z'ot é ou i oi pa la v'ot. Sa lé kouran sa koméla konm an tou tan. A ! Kréol i èm koz dsi son kamarad : i di li fé la-di, la - fé.. Sé pou sa bann provèrb i égzis : pou artourn demoun z'ot vérité zot i fé konm si zot la obliyé. Mi koné pa si zot i pans konm moin : pétète oui, pétète non. Tout fason, sa i amenn pa pou la vi d'aprè.